

Il y a un an, presque jour pour jour, Monsieur le ministre, vous n'aviez pas pu nous honorer de votre présence, pour l'inauguration du cycle de conférences de l'année 2015, car vous aviez été retenu par l'urgence provoquée par les attentats des 7 au 9 janvier.

Aujourd'hui, à la suite de ce sinistre 13 novembre, l'urgence est presque devenue ordinaire. C'est dire monsieur le ministre, à quel point nous vous sommes reconnaissants d'être parmi nous, pour inaugurer les travaux de la chaire des grands enjeux stratégiques contemporains pour cette année 2016.

L'urgence, vous le savez mieux que personne, c'est la mobilisation des services de l'Etat et, en particulier, des forces armées. L'urgence, c'est également une situation de droit, qui nous amène à redéfinir les fondements même de l'ordre constitutionnel.

L'urgence, c'est enfin la nécessité qui s'impose à tous, de comprendre une situation stratégique complexe et, à bien des égards, déconcertante par la nouveauté et la gravité des défis qu'elle pose à notre société. C'est la raison d'être de la chaire des grands enjeux stratégiques contemporains, dont le cycle de conférences sera cette année principalement consacré au Moyen Orient. Ce thème s'impose avec évidence.

Il y a un an, les animateurs de la chaire s'étaient livrés à l'exercice de la prospective, livrant leur vision de l'année stratégique 2015. Chacun à sa façon a pu anticiper des évolutions, qui pour certaines se sont réalisées. Mais, malgré la forte probabilité d'une réplique des attentats de janvier, comment aurait-on pu imaginer le choc provoqué en France et dans le monde par les attentats du 13 novembre ? La France est désormais engagée en Syrie, dans un jeu stratégique qui ne cesse de gagner en complexité, comme l'ont montré, parmi d'autres évolutions récentes, l'engagement russe en Syrie ou encore le récent regain de tensions entre l'Iran et l'Arabie Saoudite.

Cet environnement stratégique est si complexe qu'il bouleverse les notions même d'allié et d'adversaire. Car, si l'évidence désigne Daech comme l'ennemi de la France, les voies pour le combattre ne se dessinent pas avec la même netteté. Parmi les éléments constitutifs d'une nouvelle donne stratégique, figure la profonde imbrication entre les dimensions intérieures et extérieures du conflit dans laquelle la France se trouve engagée, ainsi que l'ont révélés les attentats de janvier et de novembre. Nous savons que le terrorisme n'est pas seulement un terrorisme d'importation car il se nourrit de divers parcours de radicalisation, qui couvent dans la société française. Cette situation engage

la pensée stratégique à explorer de nouvelles voies, qui excèdent les acceptations traditionnelles. Il s'agit ainsi de comprendre, à la fois, un contexte international chaotique et les tensions qui travaillent la société française et, en particulier, les logiques psychologiques, sociales, politiques ou religieuses qui nourrissent la spirale de la radicalisation. La stratégie ne se limite plus désormais au domaine de l'action internationale des Etats et, encore moins, à sa seule dimension militaire.

La totalité du champ des sciences humaines et sociales doit ainsi être mobilisée pour permettre la compréhension des enjeux stratégiques contemporains. Une université comme l'université Paris 1, avec ses trois grandes familles disciplinaires — les sciences humaines, juridiques et économiques — peut y contribuer. J'en donnerai un exemple simple et modeste ;\$:

Récemment deux de nos collègues historiens, Jean-Marie Le Gall et Denis Crouzet, l'un appartenant à l'université Paris 1 et l'autre à Paris 4, ont publié un ouvrage intitulé *Au péril des guerres de religion*. Inspiré par l'actualité récente, ce livre montre comment l'histoire des guerres de religion aide à comprendre les processus de radicalisation religieuse en éclairant des phénomènes tels que l'angoisse eschatologique ou la ritualisation de la violence transgressive. Ce livre montre comment deux historiens de la religion au XVI^e siècle peuvent participer à la réflexion stratégique, alors que rien dans leur champ de spécialisation ne les y destinait. L'université est ce lieu de formation, de recherche et d'échanges où les idées et les spécialités les plus éloignées peuvent se fertiliser mutuellement et ouvrir de nouvelles perspectives. Cette incubation d'idées doit pouvoir à la réflexion sur la politique de défense.

Plus que jamais, s'impose comme une impérieuse nécessité le rapprochement entre les mondes de la défense et de l'université, que vous avez souhaité monsieur le ministre et que vous encouragez par votre présence parmi nous ce soir et par l'action de vos services en faveur de la recherche et de la formation. Vous le savez, l'université Paris 1 s'est résolument engagée dans ce partenariat ; comme en témoigne cette chaire des grands enjeux stratégiques contemporains mais également un ensemble d'actions que nous avons engagées en direction du monde de la défense. Parmi celles-ci et en guise de bilan de l'année qui vient de s'écouler, je retiendrai la convention signée récemment entre notre université et le Directeur de l'Enseignement Militaire Supérieur, le général de Courrèges, pour fixer les modalités d'un doctorat en formation continue, que nous proposons désormais aux officiers de l'Ecole de Guerre, pour leur permettre de

mobiliser leur formation et leur activité professionnelle dans la dynamique d'une recherche doctorale.

Un tel partenariat entre l'université et le monde de la défense profitera à tous. L'université y gagnera une ouverture sur le monde professionnel, tandis que la défense y puisera de nouvelles ressources intellectuelles pour interroger et éclairer son action. Aujourd'hui, alors que de nombreux soldats sont déployés sur le théâtre national, il devient encore plus nécessaire de leur offrir des outils de compréhension du monde dans lequel ils évoluent. Les soldats sont dans la cité ; ils doivent en comprendre les ressorts. Cette situation contribue à la redéfinition même du cadre stratégique de l'action des forces armées.

Car la nouvelle donne stratégique, c'est également la redéfinition des contours des domaines de la sécurité et de la défense, qui sont désormais totalement imbriqués. Il y a un an, nous en étions au début du déploiement des 10 000 soldats affectés à la mission Sentinelle. L'urgence se maintenant, il faut désormais envisager l'inscription d'un tel dispositif dans la durée et l'adaptation à un environnement juridique et même constitutionnel en plein renouvellement. C'est pour apporter notre contribution à la nécessaire réflexion sur ce sujet que, à l'initiative du lieutenant-colonel Entraygues, l'université Paris 1 et celle de Lausanne se sont associées à l'IRSEM pour organiser, les 2 et 3 mars à l'Ecole Militaire, un colloque sur le thème « Défense et sécurité, quelles continuités ? ». Ce colloque réunira des universitaires de plusieurs disciplines (juristes, historiens, politistes, etc.) et des acteurs de terrain (militaires, policiers et magistrats) pour interroger les évolutions en cours et considérer à nouveau frais la question du continuum sécurité/défense qui structure désormais les politiques publiques de notre pays.

Ce colloque, ainsi que l'action menée depuis maintenant trois ans, par monsieur Louis Gautier, à la tête de la chaire des grands enjeux stratégiques contemporains, illustrent l'utilité du recours à l'intelligence et à l'action raisonnée, face à la terreur et au dérèglement des passions tristes que sont le fanatisme et le repli identitaire.